



Pour toute correspondance :
Secrétariat Général de l'ADPS
CC 2342 – Tour Neptune – 20, place de Seine
92086 Paris-La Défense Cedex

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Paris, le 20 juillet 2021

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, qui se tiendra le :

Jeudi 30 septembre 2021 à 14h30
Hôtel Radisson Blu
31-33 avenue Édouard-Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt

Vous trouverez au verso de la présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que les résolutions, qui seront soumises à votre approbation.

En application de l'article 15-8 des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si 1 000 adhérents ou 1/30 des adhérents au moins sont présents ou représentés. Si lors de la première convocation l'Assemblée n'a pas réuni ce quorum, une seconde Assemblée est convoquée. Elle délibère alors valablement quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés.

Dans l'hypothèse où cette Assemblée convoquée pour le 30 septembre 2021 à 14h30 ne pourrait pas délibérer, faute de quorum requis, la présente vaudra convocation pour une seconde Assemblée Générale Ordinaire, qui se réunira sur le même ordre du jour le :

Jeudi 30 septembre 2021 à 15h00
Hôtel Radisson Blu
31-33 avenue Édouard-Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Robert Barget

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

2. APPROBATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

3. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

4. APPROBATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE 2021

5. APPROBATION DU BUDGET 2022

6. APPROBATION D'UNE ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ POUR 2022

7. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

8. RENOUVELLEMENT ET ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9. DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10. AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS ESSENTIELLES DES CONTRATS D'ASSURANCE DE GROUPE SOUSCRITS PAR L'ADPS

11. TOUTE AUTRE QUESTION DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

12. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES

13. QUESTIONS DIVERSES
